

Décision

Générale

colonial

Décision n° 31-431-1932 Mutations

n° 31-431-1932

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

14 octobre 1932

Numéro JO

n° 431 du 30/10/1932

Date du numéro

30 octobre 1932

TEXTE INTÉGRAL

M. Emile (Edouar), commis principal 'du secrétariat général avant deux ans, qui au 26 octobre 1930, réunit les conditions d'ancienneté et de séjour colonial prévues par l'article 6, paragraphe B de l'arrête du 26 avril 1928, passe automatiquement cette date échelon après deux ans.